

**Réponse du Président,
Monsieur le Professeur Bernard Guidot,
au discours de réception
de Monsieur Etienne Criqui**

Mon Cher Confrère, Monsieur le Professeur,

Nous nous connaissons depuis longtemps et éprouvons l'un pour l'autre - Je crois pouvoir le dire - une estime réciproque. C'est donc un bonheur pour moi d'être amené à répondre à votre discours de réception. Aujourd'hui, toutefois, j'adopterai le ton et le style qui conviennent en ce genre de circonstances, éminemment solennelles au sein de l'Académie de Stanislas.

Vous êtes né le 25 décembre 1954 à Pont-à-Mousson. Vous êtes marié et votre épouse est avocate à la Cour. Vous avez la joie d'avoir trois enfants. Votre carrière universitaire a été singulièrement riche, et continue à l'être, puisque vous êtes en pleine activité. Vous avez été Doyen de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy (De 1995 à 2005, soit deux mandats), Vice-Président de l'Université de Nancy 2, en charge des relations internationales (De 2006 à 2012), et de la Communication (De 2009 à 2011). Vous êtes, depuis plus de vingt ans, Professeur de Science Politique à la Faculté de Droit de l'Université de Lorraine et Directeur du Centre Européen Universitaire de Nancy (Et ce depuis janvier 2006).

Vos études supérieures se sont déroulées sous les meilleurs auspices. Après avoir obtenu une Maîtrise en Droit public en 1975, un DEA d'Études politiques en 1976, vous avez d'abord soutenu un Doctorat de 3^{ème} Cycle (toujours en Etudes politiques) en 1978 [Il était consacré aux élections cantonales de mars 1976 en Meurthe-et-Moselle ; il était dirigé par François Borella] ; il a été suivi, en 1982, d'un Doctorat d'Etat de Science politique, avec la mention Très Honorable. Le sujet en était « Le personnel politique local : l'exemple des élections cantonales en Meurthe-et-Moselle depuis 1958 » ; directeur : François Borella. Une version adaptée et actualisée de la première partie de cette thèse a été publiée en 1986 aux Presses Universitaires de Nancy, sous le titre « Le personnel politique local » (175 pages).

Parmi vos nombreuses publications, on citera encore « Les forces politiques en Lorraine », Nancy, P U N, 1992, 121 pages ; « Le sacre de la droite en Lorraine », Nancy, P U N, 1994, 171 pages (en collaboration), ainsi que de très nombreux articles, publiés dans des revues spécialisées, consacrés à la vie politique locale et régionale et, parfois, aux aspirations syndicales. Dans le même ordre d'idées, il vous est arrivé de vous pencher sur l'URSS (quand elle existait encore) pour en analyser la sociologie de la classe dirigeante (articles de 1980 et de 1986).

Toute votre carrière universitaire s'est déroulée en Lorraine : Chargé d'enseignement à l'Université de Metz (De 1976 à 1979), Assistant à l'Institut Régional de Travail à l'Université de Nancy 2 (De 1979 à 1982), Maître-Assistant puis Maître de Conférences de Science Politique à l'Université de Nancy 2 (De 1983 à 1992) et maintenant, donc, Professeur de Science Politique à la Faculté de Droit de l'Université de Lorraine (Depuis 1992).

Vous vous êtes acquitté de nombreuses responsabilités dans votre Université. Je n'en citerai que quelques-unes : Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Nancy 2 (De 1994 à 1995) ; Membre du Conseil d'Administration de l'Université de Nancy 2 (De 1994 à 2008) ; Directeur du DEA de Droit Public-Science politique (De 1997 à 1999) ; Directeur du Master 2 « Métiers du Politique et de l'Administration » (Depuis 2009). Passionné de sport [Nous nous sommes déjà rencontrés lors de matches du SLUC Nancy Basket], vous êtes, depuis 1998, Président du Comité Régional de la Fédération française du Sport Universitaire. En outre, vous avez été Membre du Conseil Economique et Social de Lorraine (De 2005 à 2007).

Votre statut de Professeur vous conduit à diriger des thèses, avec l'esprit méticuleux que l'on retrouve dans vos publications personnelles. Vous avez également organisé des Colloques qui ont donné lieu à des Actes qui seront précieux pour vos successeurs.

Vous avez été élu Associé correspondant régional de l'Académie de Stanislas le 5 novembre 2004 et Membre titulaire le 18 novembre 2011. Vous avez présenté, le 20 novembre 2009, une communication intitulée « Les relations entre la haute fonction publique et la politique en Europe ». Elle a été reprise le 6 février 2010, au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, vous êtes Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques et Officier dans l'Ordre du Mérite de la République du Gabon.

La science politique (vous vous intéressez de près, notamment, à la sociologie électorale, au personnel politique, à la sociologie des élites) vous amène à vous tourner tout naturellement vers la vie de la cité : interventions dans les soirées électorales pour apporter aux événements votre compétence, votre recul fondé sur des considérations historiques, votre sens de la réflexion et votre sagesse.

Mais vos penchants scientifiques vous inclinent aussi à vous occuper des études européennes. C'est dans cet esprit que vous avez choisi le sujet de votre discours de réception : « Enjeux actuels de la construction européenne ».

On l'a trop vite oublié, mais l'idée même de l'Europe a été un fait majeur des années qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale. Deux esprits supérieurs et visionnaires – Le Général de Gaulle et Konrad Adenauer – ont d'abord mis en avant la notion de réconciliation, ce qui était aux antipodes des sentiments intimes de ceux qui gardaient très présent à la mémoire le souvenir des horreurs du conflit meurtrier. L'union européenne a d'abord apporté la paix en Europe et ne serait-ce que pour cela, elle mérite tous les éloges. Les réticences que nourrissent certains pays européens (Et notamment la France) vis-à-vis de la situation actuelle sont, dans une certaine mesure, des réticences d'enfants gâtés. Beaucoup trop de citoyens ont tendance à oublier d'où nous venons. Bien entendu, la construction européenne n'est pas la panacée. Elle réclame des efforts permanents qui, très souvent, laissent un goût amer, puisque les fruits espérés ne sont pas toujours au rendez-vous. A bien des égards, il est plus facile de se retrancher derrière des aspirations individuelles plutôt que de tenter des rapprochements avec ceux dont on ne partage pas totalement les idées et les buts.

Les vues de Robert Schuman (qui remontent à 1959) et que vous avez rappelées posent notamment la question cruciale de l'accueil des peuples de l'Est, alors que les difficultés de toutes sortes accablent l'Europe. Avant cette éventuelle ouverture, l'Union européenne, de 27 états membres, passera à 28 le 1^{er} juillet 2013, avec l'entrée de la Croatie. Et, de fait, la crise financière accentue le problème de la gouvernance, avec les rivalités de personnes et le déficit de beaucoup de pays (dont la France) qui s'obstinent à ne pas respecter les critères du Traité de Maastricht. Pour les gens raisonnables (mais qui souvent n'ont aucun pouvoir politique), il apparaîtrait indispensable de respecter « une politique budgétaire, financière et fiscale commune ».

Vous vous montrez très optimiste dans vos analyses, puisque vous considérez que « l'union bancaire est en bonne voie », malgré les fortes réticences de l'Allemagne - que l'on peut comprendre, car elle a fait les efforts nécessaires que d'autres cherchent à éviter à tout prix - et en dépit de l'opposition résolue du Royaume-Uni, maintenant placé sous la houlette des conservateurs.

Les luttes intestines n'ont jamais cessé en Europe et cela ne favorise guère le travail de coordination. Vous avez évoqué celles qui opposent José Manuel Barroso et Hermann Van Rompuy ; il en est d'autres, plus feutrées et sournoises, sans compter les changements politiques qui viennent rompre les équilibres anciens et sont à la source d'ambitions nouvelles pas toujours justifiées.

L'ensemble politico-administratif n'est pas lumineux pour le citoyen ordinaire en Europe ; il ne l'est pas non plus pour les gens davantage cultivés. Comment s'étonner que l'abstention progresse inexorablement, comme vous l'avez rappelé ? Les scrutins de liste n'ont jamais fait rêver les électeurs, mais leur maintien n'est pas pour déplaire à ceux qui sont parfaitement implantés dans les partis politiques. Par ailleurs, l'absence de hiérarchie réelle peut aboutir à des situations absurdes où le ridicule côtoie le scandaleux : vous l'avez montré avec la question de savoir qui irait recevoir le Prix Nobel de la Paix !

Le thème de l'élargissement de l'Union est intimement lié avec les frontières de l'Europe. On sait quelles polémiques ont été soulevées avec l'éventuelle entrée de la Turquie. Qui peut penser qu'il n'en serait pas de même, avec d'autres raisons et justifications, pour l'Islande, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et avec les « candidats potentiels », la Bosnie, l'Albanie et le Kosovo ? Il s'agit de savoir si l'Union européenne pourra continuer à fonctionner au service de ses citoyens actuels. Il faut donc s'interroger sur le bon fonctionnement futur des institutions, sur le développement des politiques communes et, plus encore, sur les possibilités financières de l'Europe.

Il est vrai que la crise financière, la crise de la dette et la crise de l'euro ne concourent pas à redonner confiance aux Européens. Le plus grave est peut-être la crise morale. Peut-on encore parler de valeurs qui seraient partagées par tous ? On peut légitimement en douter et se dire en son for intérieur que d'aucuns limitent leurs ambitions à simplement profiter du système sans apporter une contribution sincère.

Vous vous interrogez, à juste titre, sur la volonté des grands états d'aller plus loin dans l'intégration européenne. Le Royaume-Uni refuse la zone euro et David Cameron est pressé par certains députés conservateurs de renégocier l'adhésion de son pays à l'Union européenne : il s'agirait d'avoir accès au marché unique, sans contrainte. La France elle-même a remis en cause les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes. La Politique Etrangère et de Sécurité Commune a été, de fait, décrédibilisée, quand l'Allemagne n'a montré aucune solidarité quand s'est posée la question de la Libye. Ce qui est déterminant, ce sont les transferts de souveraineté à accomplir.

L'Europe a besoin de montrer son dynamisme et son aspiration au progrès. Peut-être faudrait-il prendre davantage modèle sur de belles réalisations qui prouvent le sens de l'anticipation de leurs concepteurs, comme c'est le cas pour le port du Havre, maintenant considéré par beaucoup comme le meilleur port européen. Sa situation il y a une vingtaine d'années ne le laissait pas forcément présager. Il s'appuie même maintenant sur les villes de Rouen et de Paris avec la création de HAROPA (premier ensemble portuaire français qui regroupe les synergies des trois ports d'origine). Bien au contraire, l'Europe manque singulièrement de cohésion dans la défense de ses intérêts, comme le soulignait récemment Christian Ménanteau dans un éditorial : c'est ainsi que la Chine, pratiquant un dumping agressif dans le domaine des panneaux solaires, s'est emparée de 80 % du marché européen.

Il n'est pas nécessaire de partager le pessimisme de Jacques Delors (qui a sans doute tendance à valoriser l'époque où il était aux affaires), mais reconnaissons-le : il est décidément très difficile d'être généreux, tourné vers l'avenir, de s'éloigner d'un état d'esprit frileux. Toutefois, la perspective de réussir dans cette voie est stimulante, puisque rechercher le succès, malgré les embûches, est une preuve de force et de jeunesse !